

Programme du Centre d'excellence (COE) pour le XXI^e siècle de l'Université Kokugakuin

Principaux travaux et résultats de la « création d'une base de diffusion de la recherche nationale sur le shintō et la culture japonaise »

Le programme de « création d'une base de diffusion de la recherche nationale sur le shintō et la culture japonaise » de l'Université Kokugakuin a été sélectionné dans le champ des sciences humaines dans le cadre des programmes des centres d'excellence pour le XXI^e siècle impulsés par le Ministère de l'éducation japonais. Il s'agit d'un projet quinquennal, de 2002 à 2006. Le responsable en est le professeur Kobayashi Tatsuo qui, chaque année, supervise le travail d'une vingtaine de personnes. Ce Centre de recherche a été établi au sein de l'école doctorale du département de lettres de l'Université Kokugakuin et du centre de recherche sur la culture japonaise de cette même université. Dans le processus de réalisation du projet, trois groupes d'étude et de recherche ont été formés. Ces groupes, tout en partageant leurs informations et en collaborant, ont développé nombre de travaux. Vous trouverez ci-dessous un résumé des principaux travaux menés par chaque groupe ainsi que les résultats obtenus. En outre, des lettres d'information en anglais ont été publiées sur ces travaux du Centre d'excellence, les résumant. Elles ont été converties en format pdf et sont accessibles sur l'internet à l'adresse suivante : <http://21coe.kokugakuin.ac.jp/eng.html>

B – Résultats du deuxième groupe de recherche

Thème : « Recherche sur la formation et le développement du shintō et de la culture japonaise »

Le deuxième groupe de recherche, dirigé par le professeur Okada Shoji, a principalement étudié et approfondi l'histoire des sanctuaires de l'époque ancienne à l'époque moderne.

a. Etude sur les sanctuaires

Cette étude a été dirigée par le professeur Okada Shoji et menée avec la collaboration de Kase Naoya, Kobayashi Norihiko, notamment. Les périodes et lieux d'étude furent :

Période d'étude : du 15 au 18 février 2003

Lieu d'étude : Sanctuaire de Murayama (département d'Ehime, district d'Uma), sanctuaire d'Isono (ville de Saijo), sanctuaire de Taki (district d'Ochi), ainsi que d'autres pour un total de 14 sanctuaires.

Période d'étude : du 19 au 22 août 2003

Lieu d'étude : Sanctuaire Susukigawa de Yashiro (ville de Chikuma, département de Nagano), sanctuaire de Mase (ville d'Ueda), etc.

Période d'étude : du 27 au 30 novembre 2003

lieu d'étude : Sanctuaire d'Atsuta (ville de Nagoya, département d'Aichi), sanctuaire de Masumida (ville d'Ichinomiya), site archéologique de Jonokoshi (ville d'Ueno, département de Mie), sanctuaire d'Omiya (ville de Sakurai, département de Nara), sanctuaire d'Isonokami (ville de Tenri), etc.

Période d'étude : du 31 août au 2 septembre 2004

Lieu d'étude : Kōbunsho du département de Toyama, sanctuaire de Kushida (district d'Imizu, département de Toyama),

etc.

Période d'étude : du 4 au 5 novembre 2005

Lieu d'étude : colline du Fudoki de Kii (ville de Wakayama, département de Wakayama).

Période d'étude : du 1er au 3 septembre 2005

Lieu d'étude : musée municipal de Takaoka (département de Toyama), etc.

b. Etablissement du « Recueil de documents historiques sur le shintō et les sanctuaires (« base de données sur les sanctuaires ») »

En prenant pour modèle la rédaction du Kojiruien de haute valeur, grand résultat des recherches des études nationales de l'époque Meiji, nous établissons « la base de données des documents sur les sanctuaires ».

Nous nous sommes concentrés sur (1) les sanctuaires qui apparaissent comme grand sanctuaire dans le recueil des noms de divinité du « engshiki », (2) les sanctuaires au dessus du niveau 4 à la fin des six histoires nationales (année 887 pour le calendrier occidental), (3) environ 500 autres sanctuaires qui ressortent particulièrement dans les documents historiques (sanctuaires shikinai, sanctuaires au dessus du niveau 4). De ces documents de confiance écrits jusqu'au début du Xe siècle comme les six histoires nationales, nous avons fait une base de données à partir des articles liés, et analysé les liens entre la Cour impériale et les sanctuaires. En nous basant sur ce résultat, nous avons étudié la politique de la Cour vis-à-vis des sanctuaires de l'époque ancienne au début de l'époque Heian, et avons mis en évidence que de la fin du VIIIe siècle à la première moitié du IXe siècle, de ce que l'on observe des changements de système en lien avec les affaires des dieux et des sanctuaires, où la Cour, notamment vis-à-vis des personnels des sanctuaires, a voulu faire augmenter la conscience dans les rites. Concrètement, il y a eu un changement d'orientation visant à donner plus de responsabilités aux gens spécialisés dans l'exécution des rites avec notamment la spécialisation des rôles de chef de sanctuaire ou de chef de pays, ou la clarification des responsabilités de la réorganisation des sanctuaires avec les hafuribe et kanbe. La création au Grand sanctuaire d'Ise de la fonction de responsable du rite [saishu] est lié à cette politique.

Dans l'étude sur l'environnement des sanctuaires, nous avons étudié environ 30 sanctuaires des départements d'Ehime, de Nagano, des régions de Tōkai et du Kinki, de l'ouest du département de Toyama ainsi que 3 lieux qui correspondraient au « Tōdaiji kaiden-zu » (carte montrant les terres acquises par le Tōdaiji au VIIIe siècle) conservé notamment au Shosoin de Nara. Les résultats ont mis en évidence (1) les sanctuaires de l'époque ancienne sont dans des lieux en lien étroit avec l'exploitation des rizières et, de plus, on peut voir une relation avec les sources, (2) qu'il y a un sanctuaire à la frontière des plaines alluviales mises en valeur à grande échelle et sur les éventails alluviaux stabilisés, c'est-à-dire, globalement, sur la ligne la plus avancée des rizières exploitées. Et que les sanctuaires sont nombreux sur les lieux stabilisés plus avancés encore, concrètement sur les terrasses des berges de rivières ou dans les vallées. (3) parmi les sanctuaires qui figurent sur la liste des « Règlements de l'ère Engi », de nombreux correspondent parfaitement au second cas indiqué dans (2).

Le résultat de l'analyse des documents historiques enregistrés dans la « base de données des documents sur le shintō » met en évidence la relation entre le système des rites de la Cour et les malédictions sur la personne de l'empereur. En d'autres termes, on considérerait que les malheurs physiques de l'empereur devaient non seulement avoir pour origine une malédiction des divinités, et qu'en même temps cela menaçait la sécurité de la Nation. De l'époque de Nara à la première moitié de l'époque de Heian, le rite pour éviter que cette malédiction ne survienne et déterminer sa cause consistait à pratiquer la divination vis-à-vis du corps de l'Empereur et, en cas de malédiction déclarée, à pratiquer des

divinations exceptionnelles pour déterminer quelle était la divinité responsable. De plus, le nombre de sanctuaires qui se chargeaient des rites de la Cour, c'est-à-dire les sanctuaires qui figurent sur la liste des « Règlements de l'ère Engi » et les sanctuaires qui procèdent aux rites particulièrement précis a augmenté, et si les cas sont nombreux où l'on a élevé les divinités en rang, c'est-à-dire qu'on leur a accordé un rang hiérarchique supérieur, on en est arrivé à l'établissement du système hobei des seize sanctuaires procédant aux rites particulièrement précis mais lui a également été couplé le fait qu'ils s'occupent des malédictions des divinités. De plus, la structure de la malédiction des divinités aux empereurs, a entraîné, pour s'interposer entre les empereurs et les divinités, les charges de représentants de l'Empereur établis dans toutes les provinces, la radicalisation de l'administration des sanctuaires pour leurs personnels, et la réorganisation des sanctuaires, l'organisation des affaires des dieux, l'administration des personnels des sanctuaires a pu évoluer. Il apparaît évident que c'est à partir de cela que « fonction et système des rites de forme cyclique » entre empereur et représentants / personnels des sanctuaires et divinités a été construit. Ensuite, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, est née l'habitude de la prédominance des divinités, où un certain nombre de rites liés à l'empereur est au centre de cette fonction cyclique, et sont établis l'ossature de tous les systèmes de rites de Cour de la période de Heian pour éviter l'accomplissement des malédictions des divinités.

c. étude des documents pour la réalisation d'une base de données sur les savants des études nationales

Ce travail a été mené par le professeur Sakamoto Koremaru secondé par Fujita Hiromasa et Hoshino Mitsushige et d'autres collaborateurs. Sur la base du « wagakusha sôran » publié par le Centre de recherche sur la culture japonaise de l'Université Kokugakuin et des « fiches de savants des études japonaises », données source produites lors du processus de compilation de l'ouvrage précédent, nous avons ajouté les documents d'étude à partir des ouvrages sur les régions, les hommes, les stèles funéraires... De plus, nous avons étudié, pour chaque personnage, les documents du Centre documentaire d'étude de la littérature nationale de la Bibliothèque de la Diète, du Centre de documentaire général de Kyôto, du Centre de documents historiques de la ville de Kyôto, relatifs à leur région natale, leur date de mort, leur filiation scientifique, leurs écrits ou les notices explicatives les concernant. Cela nous a permis de dupliquer des documents d'administration relatifs aux sanctuaires de Kyôto des premières années de Meiji. Ainsi que de dupliquer des documents sur les sanctuaires de l'ère moderne comme les « documents du sanctuaire Kamigamo » ou les « documents de la famille Yanagihara ». Tous ceux-ci sont des documents fondamentaux pour l'étude et l'analyse des rites, finances, généalogie de desservants par exemple des sanctuaires de Kyôto des temps et époque modernes.

d. Etude polémique des documents sur les sanctuaires de la région d'Izumo

Cette étude a été dirigée par le professeur Mitsuhashi Takeshi avec l'aide notamment d'Arai Daisuke, Ota Naoyuki, Matsumoto Hisashi, membres du Centre d'excellence. Elle a été réalisée sur 5 périodes : du 12 au 15 novembre 2003, du 22 au 26 novembre 2004, du 14 au 18 novembre 2005, du 10 au 12 février 2006 et du 21 au 25 août 2006. Les lieux d'étude ont été le sanctuaire Hinomisaki (département de Shimane, district de Hikawa, quartier de Taisha), le Grand sanctuaire d'Izumo, le sanctuaire de Miho etc. Cette étude a permis de collecter nombre de vieux textes et autres documents du sanctuaire de Hinomisaki ainsi que de découvrir de nombreux documents récents (documents de transmission, illustrations, lettres, prières...). Nous avons découvert des documents de transmission en lien avec le

Yoshida shintō allant de la fin du XVIIe siècle au début XVIIIe siècle. De cela, on peut penser que le sanctuaire de Hinomisaki, au début de l'ère moderne, a subi l'influence du Ryōbu shintō ou du Yoshida shintō mais que dans la dernière partie de l'ère moderne, il a basculé vers le courant Shirakawa.

Nous avons également trouvé des rouleaux peints fort utiles pour connaître la réalité des funérailles de l'ère moderne. La majorité des lettres sont des lettres de remerciements de la part du Kakuryo du Bakufu ou du chef du fief de Matsue pour les prières faites par le sanctuaire. Elles nous offrent le moyen de clarifier les relations du sanctuaire avec le Bakufu ou le fief.

e. Etude des collections d'amulettes européennes

Cette étude a été dirigée par le professeur Chijiwa Itaru, aidé d'Ota Naoyuki et de Mori Goro avec d'autres collaborations. Les périodes et lieux de cette étude furent :

1. Première étude

Période d'étude : du 15 au 29 septembre 2003

Lieu d'étude : Institut des hautes études japonaises (Collège de France), France, bibliothèque de l'Université Cambridge, Angleterre.

2. Deuxième étude

Période d'étude : du 13 au 19 septembre 2004

Lieu d'étude : Institut des hautes études japonaises (Collège de France), France, Musée d'ethnologie de la ville de Genève, Genève, Suisse.

3. Troisième étude

Période d'étude : du 30 octobre au 6 novembre 2005

Lieu d'étude : Institut des hautes études japonaises (Collège de France), France, Musée d'ethnologie de la ville de Genève, Genève, Suisse.

4. Quatrième étude

Période d'étude : du 6 au 9 septembre 2006

Lieu d'étude : Institut des hautes études japonaises (Collège de France), France.

Cette étude a consisté, parmi les collections d'amulettes à l'étranger, à étudier entièrement la collection Bernard Frank déposée au Collège de France à Paris et à mener une étude préparatoire sur la collection André Leroy-Gourhan conservée au musée municipal de Genève en Suisse. La collection Bernard Frank a été constituée par M. Frank, le plus éminent des japonologues européens, lors de ses pérégrinations dans tout le Japon. Aujourd'hui, en plus de receler des objets maintenant introuvables, elle a une valeur scientifique en ce qu'il s'agit d'une collection constituée d'amulettes qui revêtaient un intérêt profond aux yeux d'un étranger. Nous avons pu nous rendre compte qu'il s'agit d'une très large collection qui dépasse les 1000 pièces. En outre, elle regroupe des amulettes de sanctuaires et temples de tout le pays et nous avons pu établir que les amulettes avec représentation (e-fuda) en constituent la quasi-totalité.

La collection d'amulettes Leroy-Gourhan comporte plus de 1000 pièces rassemblées entre 1937 et 1939 par

l'archéologue et anthropologue français Leroy-Gourhan. Cette collection ayant été constituée dans une période particulière, elle est utile lorsqu'il s'agit de retracer au travers de l'étude les changements liés à l'époque dans les amulettes.